

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 19.581.519, un actif net de D : 19.572.278 et un bénéfice de la période de D : 1.148.813.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 18,69% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 24 mars 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	14 606 140,790	13 927 182,642	14 232 190,798
Actions et droits rattachés		13 021 628,683	11 601 530,508	12 027 591,134
Obligations et valeurs assimilées		1 579 394,707	1 596 694,000	1 590 075,000
Titres OPCVM		5 117,400	728 958,134	614 524,664
Placements monétaires et disponibilités		3 659 553,337	3 993 266,609	3 883 553,534
Placements monétaires	5	3 658 386,187	3 992 894,753	3 883 074,874
Disponibilités		1 167,150	371,856	478,660
Créances d'exploitation	6	1 315 825,200	0,420	500 000,420
TOTAL ACTIF		19 581 519,327	17 920 449,671	18 615 744,752
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	9 241,567	9 631,074	23 067,253
TOTAL PASSIF		9 241,567	9 631,074	23 067,253
ACTIF NET				
Capital	8	19 528 285,187	17 803 295,865	17 644 882,364
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		35,248	20,497	20,497
Sommes distribuables de l'exercice en cours		43 957,325	107 502,235	947 774,638
ACTIF NET		19 572 277,760	17 910 818,597	18 592 677,499
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		19 581 519,327	17 920 449,671	18 615 744,752

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01	Période du 01/01	Année 2024
		au 31/03/2025	au 31/03/2024	
Revenus du portefeuille-titres	9	28 564,683	90 513,500	916 023,450
Dividendes		-	66 118,500	804 219,450
Revenus des obligations et valeurs assimilées		28 564,683	24 395,000	111 804,000
Revenus des placements monétaires	10	57 933,031	53 454,983	223 857,663
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		86 497,714	143 968,483	1 139 881,113
Charges de gestion des placements	11	-32 989,176	-30 230,979	-126 375,063
REVENU NET DES PLACEMENTS		53 508,538	113 737,504	1 013 506,050
Autres charges	12	-11 083,139	-11 105,808	-43 904,001
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 425,399	102 631,696	969 602,049
Régularisation du résultat d'exploitation		1 531,926	4 870,539	-21 827,411
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		43 957,325	107 502,235	947 774,638
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 531,926	-4 870,539	21 827,411
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		990 170,005	446 508,838	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		116 643,174	-20 471,785	166 698,224
Frais de négociation de titres		-426,043	-0,341	-1 582,866
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 148 812,535	528 668,408	1 865 525,062

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 148 812,535	528 668,408	1 865 525,062
Résultat d'exploitation	42 425,399	102 631,696	969 602,049
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	990 170,005	446 508,838	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	116 643,174	-20 471,785	166 698,224
Frais de négociation de titres	-426,043	-0,341	-1 582,866
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-945 518,750	-826 075,760	-826 075,760
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	776 306,476	718 284,329	63 286,577
Souscriptions			
- Capital	815 462,194	888 278,118	931 086,702
- Régularisation des sommes non distribuables	44 506,062	7 213,721	9 140,955
- Régularisation des sommes distribuables	3 592,163	5 178,480	7 540,808
Rachats			
- Capital	-80 850,376	-181 621,713	-833 193,543
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 102,193	-456,336	-21 920,126
- Régularisation des sommes distribuables	-4 301,374	-307,941	-29 368,219
VARIATION DE L'ACTIF NET	979 600,261	420 876,977	1 102 735,879
ACTIF NET			
En début de période	18 592 677,499	17 489 941,620	17 489 941,620
En fin de période	19 572 277,760	17 910 818,597	18 592 677,499
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	53 251	52 940	52 940
En fin de période	55 468	55 185	53 251
VALEUR LIQUIDATIVE	352,857	324,56	349,152
TAUX DE RENDEMENT	6,16%	2,96%	10,41%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2025.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 14.606.140,790 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2025	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		6 128 136,363	13 021 628,683	66,53%
	Actions		6 128 134,227	13 021 624,183	66,53%
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 635,978	1 725 645,888	8,82%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 146 420,000	5,86%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 230 628,800	6,29%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	340 905,600	1,74%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 064 653,170	5,44%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	26 307	235 859,750	1 942 745,644	9,93%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 020,697	1 308 709,050	6,69%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	1 095 276,000	5,60%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	8 039,350	0,04%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	714 847,268	3,65%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	86 773,932	0,44%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 831,970	42 603,000	0,22%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	11 443,600	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	20 139,400	0,10%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	96 981,952	0,50%
TN0007400013	Actions Carthage cement	115 000	231 700,820	248 170,000	1,27%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765,333	150 950,624	0,77%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	821 652,000	4,20%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	194 103,000	0,99%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783,000	235 669,500	1,20%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 620,690	115 128,000	0,59%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	220 124,835	1,12%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	200 013,570	1,02%
	Droits		2,136	4,500	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		5 096,011	5 117,400	0,03%
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	50	5 096,011	5 117,400	0,03%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 528 000,000	1 579 394,707	8,07%
	* Obligations de sociétés		128 000,000	136 681,071	0,70%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	136 681,071	0,70%
	* Emprunt national		1 400 000,000	1 442 713,636	7,37%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	625 112,548	3,19%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	313 121,840	1,60%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	504 479,248	2,58%
	TOTAL GENERAL		7 661 232,374	14 606 140,790	74,63%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				74,59%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 3.658.386,187 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		3 137 000,000	3 158 386,1870			16,14%
	Compte à terme au 26/06/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 600,0210	92,000	N° 081944	3,74%
	Compte à terme au 06/07/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	978 000,000	978 481,6580	100,000	N° 083013	5,00%
	Compte à terme au 05/04/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 152 000,000	1 168 453,2110	92,000	N° 081877	5,97%
	Compte à terme au 05/04/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	276 000,000	279 851,2970	90,000	N° 081808	1,43%
CERTIFICATS DE DEPOTS		499 169,506	500 000,0000			2,55%
TNL5Z8SFKVW9	Certificat de dépôt au 31/03/2025 (au taux de 7,49%)	499 169,506	500 000,0000	10,000	Banque de Tunisie	2,55%
TOTAL		3 636 169,51	3 658 386,1870			18,69%
Pourcentage par rapport au total des actifs			18,68%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de D : 1.315.825,200 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Cessions titres à encaisser	95 050,702	-	-
Comptes à terme échus à encaisser	1 203 000,000	-	-
Certificat de dépôt échus à encaisser	-	-	500 000,000
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	17 774,078	-	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	1 315 825,200	0,420	500 000,420

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de D : 9.241,567 contre D : 9.631,074 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance CMF	1 650,382	1 486,839	1 569,817
Etat, retenue à la source	3 298,918	3 023,110	3 246,436
Commissaire aux comptes	3 892,267	4 721,125	17 851,000
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	9 241,567	9 631,074	23 067,253

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2025 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882,364
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

Souscriptions réalisées

Montant	815 462,194
Nombre de titres émis	2 461
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(80 850,376)
Nombre de titres rachetés	(244)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	990 170,005
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	116 643,174
Frais de négociation de titres	(426,043)
Régularisation des sommes non distribuables	42 403,869

Capital au 31-03-2025

Montant	19 528 285,187
Nombre de titres	55 468
Nombre d'actionnaires	13

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 28.564,683 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, contre D : 90.513,500 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Dividendes</u>			
-			
- des actions	-	-	738 100,950
-des titres OPCVM	-	66 118,500	66 118,500
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
- intérêts	28 564,683	24 395,000	111 804,000
TOTAL	28 564,683	90 513,500	916 023,450

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 57.933,031 contre D : 53.454,983 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts sur comptes à terme	49 562,048	44 409,728	190 209,140
Intérêts sur certificats de dépôt	8 370,983	9 045,255	33 648,523
TOTAL	57 933,031	53 454,983	223 857,663

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 32.989,176 contre D : 30.230,979 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Commission de gestion	-	-	-
Rémunération du dépositaire	28 276,437	25 912,266	108 321,485
	4 712,739	4 318,713	18 053,578
TOTAL	32 989,176	30 230,979	126 375,063

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 11.083,139 contre D : 11.105,808 pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
	-		-
Redevance CMF	4 712,635	4 318,713	18 053,578
Honoraires commissaire aux comptes	4 546,620	4 990,395	18 120,270
Rémunération du PDG	1 200,000	1 200,000	4 800,000
TCL	616,730	587,774	2 873,961
Autres	7,154	8,926	56,192
TOTAL	11 083,139	11 105,808	43 904,001

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.